

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 18 mars 2024**

Le lundi 18 mars deux mil vingt-quatre à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de GOUAIX, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FÉNOT, Maire

Etaient présents : M. Jean-Paul FÉNOT, Mme Françoise CHANTRAIT, Mme Laure VERRIER, M. Joël GRIFFE, Mme Marie-Claire DANTIGNY, M. Jean MICHOT, M Michel ROUSSEL, M Razak IDRISOU, M. Frédéric LAMOTHE, Mme Sandrine LEDEUX, M. Cédric LESAGE, M. Kévin REGINARD
formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : M. Pedro TAUSTE a donné pouvoir à Mme Françoise CHANTRAIT
Mme Jacqueline LISSA a donné pouvoir à M. Jean-Paul FENOT
Mme Hélène LEONARD a donné pouvoir à M. Joël GRIFFE

Absents :

Secrétaire de séance : Mme Laure VERRIER

Date de convocation : 06/03/2024

Date d'affichage : 06/03/2024

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 13

Le Conseil municipal :

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2024
- ❖ **PREND ACTE** des décisions prises par M le Maire,
- ❖ **APPROUVE**, à la majorité (10 voix « pour » et 3 voix « contre ») (Mme Sandrine LEDEUX, M. Cédric LESAGE, M. Kévin REGINARD) le Compte de Gestion de la commune pour l'exercice 2023.
- ❖ **APPROUVE**, à la majorité (10 voix « pour » et 3 voix « contre ») (Mme Sandrine LEDEUX, M. Cédric LESAGE, M. Kévin REGINARD) le Compte administratif de la commune pour l'exercice 2023.

Section	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Section d'investissement	121 284,98 €	213 062,44 €	-91 777,46 €	170 196,62 €	78 419,16 €
Section de Fonctionnement	1 370 271,26 €	1 346 986,52 €	23 284,74 €	1 142 588,60 €	1 165 873,34 €
Totaux	1 491 556,24 €	1 560 048,96 €	-68 492,72 €	1 312 785,22 €	1 244 292,50€

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition en annexe : Excédent reporté en section de fonctionnement : 972 137,33 € (Article 002 – Recettes) / Affectation en réserve en section d'investissement : 193 736,01 € (Article 1068 – Recettes) / Excédent reporté en section d'investissement : 78 419,16 € (Article 001 – Recettes)
- ❖ **DECIDE**, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition et donc de les maintenir pour l'année 2024, comme suit :

Taxes	Taux année N-1	Taux année 2024	Bases	Produit fiscal
Taxe foncière bâtie (TFB)	31,50	31,50	1 475 000	464 625,00 €
Taxe foncière non bâties (TFNB)	28,32	28,32	78 500	22 231,00 €
Taxe d'habitation (THs)	13,50	13,50	92 800	12 528,00 €
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	19,22	19,22	241 700	46 455,00 €
			Total	545 839,00 €

- ❖ **DECIDE**, à l'unanimité des votants, d'attribuer les subventions au titre de l'année 2024, comme suit :

ADMR de Bray-sur-Seine	100,00 €
Association Service d'Aide à Domicile Bassée Montois	100,00 €
Comité de Jumelage Bray-Bassée-Montois	50,00 €
Coopérative de l'école élémentaire	500,00 €
Coopérative de l'école maternelle	300,00 €
Les lutins de Gouaix	0,00€
Foyer Rural	1 250,00 €
ICL	267,60 €
Pôle Autonomie Territorial de Provins	626,98 €
Restaurants du Cœur	100,00 €
Secours Catholique	50,00 €
T'i Gouaix	0,00
Secours Populaire	50,00 €
Comité Bassée Montois du Souvenir Français	100,00 €
TOTAL	3 494,58 €

DIT que les crédits nécessaires à ces dépenses seront inscrits à l'article 65748 du budget principal 2024,

- ❖ **ADOpte** le budget à la majorité (12 voix « pour » et 3 voix « contre ») (Mme Sandrine LEDEUX, M. Cédric LESAGE, M. Kevin REGINARD) le Compte de Gestion de la commune pour l'exercice 2024.

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Dépenses	2 326 179,33 €	438 050,00 €
Recettes	2 326 179,33 €	438 050,00 €

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité, le Compte de Gestion du service public de l'assainissement pour l'exercice 2024.
- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité des votants, le Compte administratif du service public de l'assainissement pour l'exercice 2024.

Section	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Section d'investissement	19 220,09 €	6 016,11 €	13 203,98 €	131 274,54 €	144 478,52 €
Section de Fonctionnement	8 566,86 €	245 160,09 €	- 16 593,23 €	285 298,64 €	268 705,41 €
Totaux	27 786,95 €	31 176,20 €	- 3 389,25 €	416 573,18€	413 183,93 €

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité, la proposition en annexe : Excédent reporté en section de fonctionnement : **268 705 ,41 €** (Article 002 – Recettes) / Affectation en réserve en section d'investissement : **0 €** (Article 1068 – Recettes) / Excédent reporté en section d'investissement : **144 478 ,52 €** (Article 001 – Recettes)
- ❖ **ADOpte**, à l'unanimité, le budget primitif du service public d'assainissement pour l'année 2024, comme suit :

	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement
Dépenses	312 721,52 €	163 698,61 €
Recettes	312 721,52 €	163 698,61 €

- ❖ **APPROUVE** un référent déontologue de l' élu local.
- ❖ **APPROUVE** la création d'un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 25 mars 2024.
- ❖ **DECIDE** de retirer la délibération désignant un délégué suppléant pour représenter la Communauté de Communes Bassée Montois au Syndicat Mixte d'aménagement des bassins versants Bassée Voulzie Auxence (SMBVA)

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22h30



Fait à Gouaix, le 19 mars 2024
Le Maire



FÉNOT Jean-Paul

Date d'affichage le :

Date de retrait de l'affichage le

